Italie : une femme arrêtée pour “port de burka” risque 500 € d’amende

03/05/2010 à 19h17

Une musulmane de Novara (Piémont) risque de payer 500 euros d’amende pour avoir endossé une burka.



Cette femme a été arrêtée et identifiée par les carabiniers de Novara, au bureau de la poste centrale, en application d’un arrêté municipal provenant du maire, encarté à la Ligue du nord, Massimo Giordano. C’est le journal local “La Tribune de Novara” qui a diffusé cette information. “*Nous avions en cours, une série de contrôles,* déclarent les carabiniers, *et nous avons arrêté cette femme qui était recouverte intégralement. Nous l’avons identifiée et nous allons évaluer les possibilités de sanctions*”

«L’application de cet arrêté municipal est le seul moyen, à notre disposition, pour éviter **des comportements qui rendent encore plus complexe, le déjà très difficile parcours d’intégration**», commente le maire de Novara. «Avec cette sanction, nous passons de la prévention, commencée début 2010, à l’application concrète de l’arrêté municipal. **Ces comportements sont la preuve que certaines personnes refusent de comprendre que les habitants de Novara n’acceptent pas et ne veulent pas qu’on se ballade avec la burka**»

Source : Il Corriere della sera